



Syndicat National
du Commerce de Détail et
de la Distribution

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 organisations syndicales représentatives de la société Lidl souhaitent vous communiquer l'avis du CSE CENTRAL de Lidl France approuvé à l'unanimité des membres élus lors de la réunion du CSEC du 10 décembre 2024.

Avis du CSEC LIDL relatif à la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi du 10 décembre 2024

Les années se suivent et se ressemblent, une situation qui empire en 2023.

Depuis 2022, l'effectif a diminué et notamment en magasins avec la perte de plus de 2200 salariés alors que le parc de supermarchés a continué de progresser ; ce sont 2 millions d'heures en moins entre 2022/2023 et une performance qui ne cesse d'augmenter en parallèle et donc un ajustement des heures et des effectifs supérieurs à la baisse des volumes.

A nouveau, le CSEC constate que les salariés sont la seule variable d'ajustement de l'entreprise ce qui entraîne systématiquement un report de la charge de travail sur ceux qui restent, détériorant d'avantage leurs conditions de travail.

Ce report de charge est également présent dans le cadre de l'absentéisme subi, car si nous nous félicitons que celui-ci ait reculé, les remontées du terrain révèlent que les surstructures en supermarché ont été sacrifiées sur l'autel de la performance.

Selon nous, vous ne devez pas compenser la baisse de la marge issue de la guerre des prix par la réduction de la masse salariale.

Nous constatons que les 2,6 points de performance supplémentaires obtenus en 2023 ont permis la réalisation de 6,7 millions d'euros d'économies. Au-delà des coûts sociaux générés, nous restons persuadés que l'image de l'entreprise donnée aux clients est de plus en plus écornée créant une perte financière non négligeable pour Lidl, l'audit monitoring parle de lui-même sur l'exercice visé.

Ainsi, avec un volume de salariés et un nombre d'heures travaillées en recul, les salariés ne peuvent réaliser l'ensemble des process qu'on leur impose sans détériorer la qualité de service client.

Concernant la logistique, nous demeurons également très inquiets. Les conditions de travail dégradées (notamment port de charges, hauteur de préparation palette et fréquence de prise de colis) se traduisent par des indicateurs d'accidentologie plus élevés que notre secteur d'activité.

Enfin, en terme de rémunération, nous notons que le taux d'évolution du salaire de base mensuel entre 2019 et 2024 a couvert le taux d'inflation sur la période mais la progression des salaires reste très inégale selon les niveaux et plus particulièrement pour le niveau 9 qui ont bénéficié d'une augmentation de salaire 13 fois supérieurs au niveau 1. Il en est de même pour les primes exceptionnelles qui accusent un écart de 1 à 100 entre ces mêmes niveaux.

En conclusion, Lidl persiste dans des solutions et process visant uniquement à augmenter la performance, tout en dégradant les conditions de travail des salariés et accentuant le mal être de ceux-ci.

Nous sommes persuadés qu'une politique sociale qui considère les salariés demeure plus vertueuse socialement et économiquement.

Avis validé à l'unanimité des membres